



## Éditorial

Cette année 2023 marque le centenaire de l'acquisition du Domaine du Parc de Sceaux par le département de la Seine en 1923. L'ARPS sera présente pour représenter les riverains du lotissement.

Notre site web <https://www.riverains-parc-sceaux.fr> a fait « peau neuve » en début d'année, et sera régulièrement enrichi d'articles, références et photographies en rapport avec notre lotissement. Une option « paiement par carte bancaire » sera bientôt opérationnelle cette année pour ceux qui souhaiteront payer leur cotisation par ce biais.

Au sein du Conseil d'Administration de près de 19 membres, le Bureau est constitué ainsi :

Président **Eric Ropital**; Président d'Honneur **Roland Grima**; Secrétaire Générale **Anne Voisin-Ratelle** et son adjoint **Francis Herbain**, Vice-Présidente Sceaux **Catherine Fenet**, Vice-Président Antony **Guy Sulpice**, Trésorier **Jacob Simpson** et son adjointe **Katia Schubert**.

*Le Président*

## L'Assemblée Générale du 21 octobre 2022

**Comme chaque année, une large assistance s'est rassemblée à l'ancienne mairie de Sceaux, pour évoquer les réalisations et les objectifs de l'ARPS, assister à notre traditionnelle conférence, et partager le non-moins traditionnel buffet des adhérents**

Vous avez déjà reçu, pour les adhérents, en mars dernier, le compte-rendu détaillé de notre dernière Assemblée Générale. Nous évoquerons ici quelques points marquants :

**La mission de l'association** réside, pour l'essentiel, dans la préservation de notre lotissement en s'assurant du respect de son **cahier des charges**, parmi d'autres sujets en rapport avec la vie dans ce lotissement.



**Le respect des règles** est une vigilance continue, que nous menons essentiellement sur les maisons individuelles, en notant les impacts visibles ou moins visibles mais entraînant à terme de véritables dérives. Ces démarches sont faites en coordination avec l'Architecte des Bâtiments de France et des mairies d'Antony et de Sceaux.

Notre activité **pour empêcher** la prolifération de tôles ou dispositifs équivalents sur les clôtures sur rue, un peu ralentie en 2022, reprendra normalement en 2023, en lien avec les mairies également.

D'autres sujets, comme la mise en place de commissions riveraines spécifiques, ont été abordés avec les adhérents, comme la **sécurité**, les **circulations**, la **préservation des arbres** de nos propriétés.



Un buffet de spécialités aveyronnaises, et de gâteaux tous plus appétissants les uns que les autres !



Roselyne Bussière!

Une assistance attentive à l'exposé



La **conférence** de Mme Roselyne Bussière, conservateur honoraire du patrimoine, sur les « architectures comparées des constructions du lotissement du Parc de Sceaux, de 1930 à 1950 et au-delà », a mis en valeur le « musée » de la maison individuelle des années 1930 à nos jours que constitue notre lotissement remarquable. Un exposé accompagné de nombreux commentaires, analyses des différents styles, et exemples en photos à l'appui.

Enfin, le **traditionnel buffet** de l'association à ses adhérents, qui doit son succès aux contributions de ses talentueux riverains, a permis de prolonger agréablement les échanges sur tous les sujets.

*Roland Grima*

## Comment lutter contre la prolifération des frelons asiatiques et des moustiques tigres ?

Sceaux et les communes avoisinantes ont été victimes, dès la fin du printemps, d'une explosion de la population de ces deux insectes, tous deux originaires d'Asie et apparus en Europe en 2004. Cela a été constaté tout particulièrement dans notre lotissement.

Les moustiques tigres sont des insectes diurnes, à cycle de vie court qui disparaissent l'hiver sous forme adulte mais restent toujours présents sous forme d'œufs. Ils évoluent dans un rayon d'une centaine de mètres. Outre le désagrément de leurs piqûres, ils peuvent transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus zika. Dans de tels cas, un traitement de la zone d'habitation autour du domicile de la personne infectée peut être déclenché par les autorités de santé. Cela a été le cas à Bourg La Reine, l'été 2022, sur un périmètre limité.

Le frelon asiatique peut, lui, être très dangereux en cas de piqure. Il cause par ailleurs de gros dégâts dans les ruches en s'attaquant aux abeilles.

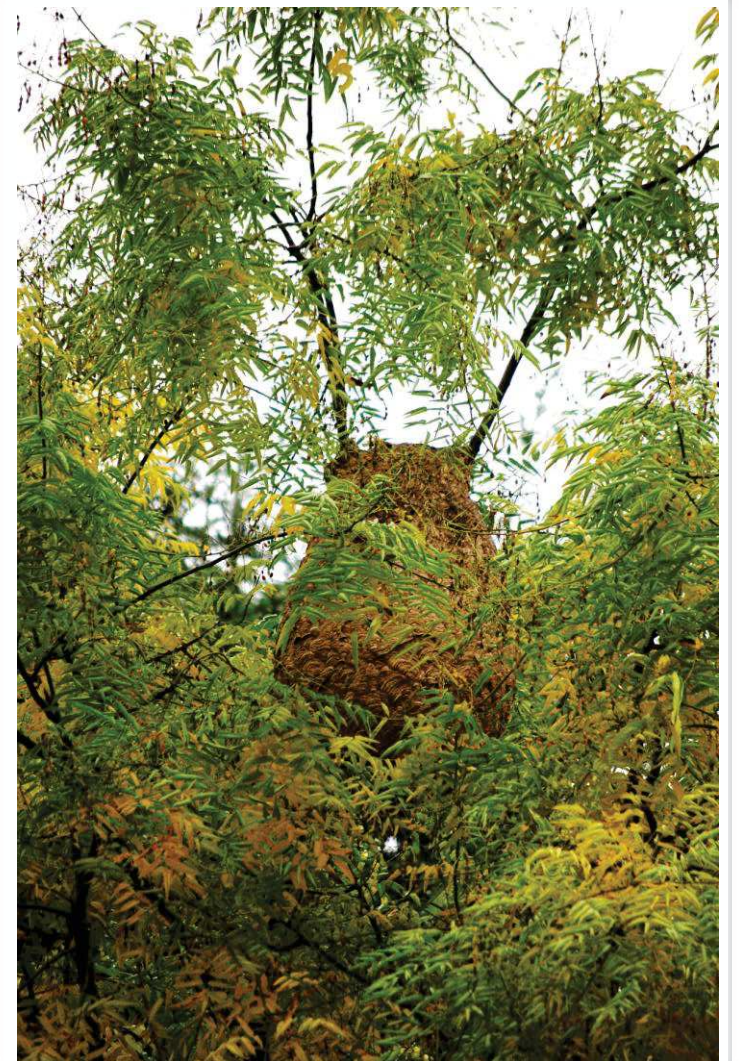
L'absence de prédateurs naturels rend malheureusement la lutte contre la prolifération de ces insectes impossible sans action humaine. C'était l'objet d'une conférence tenue le 8 novembre sur la commune d'Antony animée par un phytopathologiste du FREDON Ile de France (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles, structure para gouvernementale chargée du suivi phytosanitaire).

En ce qui concerne le moustique tigre, la seule action possible est de tenter de limiter leur développement. Ils pondent leurs œufs sur les parois des récipients divers où il reste de l'eau stagnante. Il faut donc impérativement supprimer autant que possible ces lieux de ponte, qui peuvent être nombreux dans le jardin et veiller à les vider ou les couvrir, ou renouveler l'eau toutes les semaines.

Pour ce qui est du frelon asiatique, il appartient au particulier qui en trouve un chez lui de faire appel à une entreprise spécialisée (les pompiers n'interviennent pas sur cette espèce). La destruction du nid doit se faire en général avant la fin octobre pour être efficace. Aux premiers gels les femelles partent se mettre à l'abri pour l'hiver pour repartir au printemps fonder de nouveaux nids, les principaux étant le plus souvent à la cime des arbres. Les nids visibles de novembre à février ne sont donc pas actifs.

On peut consulter utilement le guide des bonnes pratiques édité par le FREDON à l'adresse suivante : [https://www.fredon.fr/aura/sites/aura/files/Pole\\_SE/Guide\\_Moustique\\_tigre.pdf](https://www.fredon.fr/aura/sites/aura/files/Pole_SE/Guide_Moustique_tigre.pdf)

Ainsi que les coordonnées des entreprises spécialisées recommandées par cet organisme pour intervenir sur les nids : <https://fredon.fr/idf/frelon-asiatique>



Pierre-François Dubois

Un nid sauvage de frelons, impressionnant par sa grande taille supérieure à 1 mètre

## Décès de Monsieur Rémy CARLE

L'Association des Riverains de Sceaux a appris, avec une grande tristesse, le décès de Monsieur Rémy CARLE, le 29 janvier 2023, dans sa 93ème année. Rémy Carle qui habitait avenue Le Nôtre depuis 1970. Il était un ancien élève du Lycée Lakanal, où il a préparé son baccalauréat à la fin de la seconde guerre mondiale.

Rémy CARLE, après son admission à l'Ecole Polytechnique en 1951, devient ingénieur du Corps des Mines, et se consacre au développement de l'énergie nucléaire dès la fin de ses études puisqu'il entre en 1957 au CEA. Après la création de Technicatome, filiale du CEA dont il prend la présidence, il rejoint EDF en 1976, après y avoir été directeur de l'ingénierie et directeur de la production thermique, il devient directeur général adjoint d'EDF de 1987 à 1995. Ensuite, il sera Président de la World Association of Nuclear Operators (Wano) de 1993 à 1997. Il est aussi l'auteur du « Que sais je » sur l'Electricité Nucléaire.

C'est un des grands acteurs de la réalisation du programme nucléaire français qui permet aujourd'hui à la France de disposer d'un ensemble de centrales de production électrique parmi les moins émetteurs de gaz à effet de serre des pays modernes. Il est toujours resté très discret et modeste mais beaucoup d'entre vous l'ont certainement rencontré que ce soit dans les allées du Parc de Sceaux ou lorsqu'il faisait le marché le samedi matin ou bien accompagné de Michèle Carle, son épouse, longtemps membre active de l'association et très engagée dans la vie de la municipalité de Sceaux et la sauvegarde du patrimoine de la ville.



## ARCHIVES : APPEL

Lors d'un décès ou d'un déménagement, vous pouvez être amené à découvrir des documents se rapportant au lotissement et à son histoire (par exemple construction de la maison, ancien acte d'achat, plans d'architecte, etc.).

Si vous ne souhaitez pas les garder, nous vous invitons à les confier au service archives de l'ARPS, en nous contactant par mail ou courrier ou téléphone (voir en pied de page).

Nous profitons de cet encart pour remercier les familles ayant déjà fait cette démarche.

L'ARPS

## EXPOSITION « 1923. LE DOMAINE DE SCEAUX. AUX ORIGINES D'UNE RENAISSANCE »



Le **Domaine de Sceaux** a bien failli disparaître... C'est alors qu'en 1923, le Département en devint propriétaire. Du 10 mars au 9 juillet 2023, dans les Anciennes Écuries du château, une exposition célèbre le centenaire de cette acquisition, qui permet à ce bijou historique de retrouver son éclat.

N'hésitez pas à vous y rendre et apprécier les thèmes exposés : *la grande demeure du XIXe siècle, le lent déclin au tournant du XXe siècle, l'acquisition et les enjeux, un nouveau parc apparaît, les grands travaux de restauration, les dommages de guerre et reconstruction...*

Ouvert du mardi au dimanche, de 14h à 18h30

Musée du Domaine départemental de Sceaux  
8 avenue Claude Perrault 92330 Sceaux  
[domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr](http://domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr)

...Et en parallèle, dans les jardins du château, une exposition de clichés du photographe **Eugène ATGET** !

Eric Ropital

